

Nom du témoin:
Prénom:
Adresse et lieu de l'observation:
Tél. fixe:
Email :
Latitude: 48°50' N

Témoignage reçu par Mme [redacted] du G.E.I.P.A.N le samedi 14 juin 2008 à 14h07 :

« bonjour je veux savoir si quelqu'un d'autre a signaler d'avoir vu des lumières flottantes a paris le vendredi 13 juin 2008 a 23h30 , car je suis témoin des OVNI des dizaines et meme des centaines de lumières qui apparaissent de nul part qui bougent et disparetre dans le ciel après quelque minutes a paris 13 eme , et je ne suis pas la seule il y a mon mari et j'ai entendu des gents qui crient dans la rue, j'ai enregistré une vidéo qui n'est pas vraiment clair mais ça se voit les objets »

Réponse du G.E.I.P.A.N le 18 juin à 14h45 (extrait) :

« Nous vous remercions d'avoir porté à notre connaissance votre témoignage d'observation. Pouvez-vous nous faire parvenir une copie de votre vidéo. Afin qu'une enquête soit menée et d'autres témoins trouvés, nous vous conseillons d'effectuer une déclaration à la gendarmerie nationale, qui établira un Procès verbal qui nous sera communiqué. »

Transmission de l'enquête

Le 24 juin 2008, à 11h08, je reçois un message électronique du G.E.I.P.A.N. m'informant qu'une enquête m'a été confiée en région parisienne. J'envoie aussitôt un message au témoin (il y en aura au total 3 avant qu'il ne réponde).

Résumé de l'observation d'après le questionnaire G.E.I.P.A.N. complété par le témoin

M. et Mme [redacted] habitent le 4^{ème} et dernier étage d'un immeuble situé dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. Ce soir du 13 juin 2008, à 23h30, Mme [redacted] est au milieu de sa chambre et regarde la télévision. Son mari dort à côté d'elle. Soudain, son attention est attirée par une lumière (un peu plus forte que celle d'un avion) à l'extérieur. La lumière (jaune/orangé) arrive silencieusement de l'est et finit par s'arrêter au milieu du ciel, devant la fenêtre de Mme [redacted]. Elle n'a jamais vu d'avion faire cela. La lumière disparaît « petit à petit ». Soudain, une autre lumière apparaît et réagit de la même façon que la première. Mme [redacted] décide de réveiller son mari et d'ouvrir la fenêtre pour mieux observer. Le ciel est dégagé avec une légère présence de nuages et d'étoiles. Il n'y a pas de vent et la température est approximativement de 24°. Deux nouvelles lumières surgissent alors, toujours du même endroit et se déplaçant côte à côte suivent le même chemin (Nord-Est à Nord-Ouest) que la première. D'autres lumières, par 3 et même par 4, empruntent le même chemin, toujours à la même vitesse (comme celle d'un hélicoptère), pour disparaître au même endroit du ciel, droit devant la fenêtre de Mme [redacted]. Mme [redacted] aperçoit aussi un avion. Elle décide de filmer la scène qui lui fait penser à « *un film d'une invasion militaire* » ou à une pluie de météorites. Elle pense aussi à des extraterrestres car elle a déjà vu des lumières similaires dans un documentaire sur les OVNI. Malheureusement, son appareil n'est pas adapté pour filmer un phénomène lumineux situé à longue distance. Seules les lumières les plus claires seront enregistrées. Leur nombre approche (ou dépasse) bientôt la quarantaine. Le mari de Mme [redacted] observe la scène ainsi que d'autres personnes situées dans les immeubles proches (ou dans la rue) dont elle entend les cris. Mme [redacted] ne pense pas à des lanternes chinoises (ballons) car d'après elle, elles se déplacent moins vite, d'une façon désorganisée, et ne suivent pas le même chemin du ciel pour s'arrêter au milieu du ciel. Les voix que l'on entend sur la vidéo sont en kabyle, la langue maternelle de Mme [redacted]. Pendant qu'elle filmait, elle a téléphoné à sa sœur qui habite dans le 14^{ème} arrondissement pour savoir si elle voyait quelque chose. Elle filmera jusqu'à la disparition totale des lumières. L'observation a duré entre 6 et 10 minutes. Par la suite, elle parlera de son observation à toute sa famille qui trouvera cela curieux. Elle porte plus d'attention au phénomène OVNI depuis son observation.

Mme [redacted] a 28 ans. Elle est licenciée en sciences politiques et relations internationales après un BTS de comptabilité. Elle tente actuellement de créer une petite entreprise commerciale. Elle fait aussi du sport (natation, vélo) et du dessin. Elle préfère les livres scientifiques.

Premier contact avec le témoin

Mme [redacted] ne répond pas immédiatement à la proposition du G.E.I.P.A.N. Je finis par trouver d'autres témoignages sur internet et notamment un message signé « [redacted] » (?). Il a été laissé sur un blog (forum)

le 23 juin à 17h31 : « salut ,je suis ravi d'entendre vous commentaires , mais ce que j'ai vu moi même le même jour a paris a 23h 30 le 13 juin 2008 etait différent de ce lâchement de ballons de quoi vous parlez , j'ai vu la même chose des dizaine de lumières qui deplacaiant un peut plus organiser et plus vite qu'un lâchement de ballon , je suis sur que ce sont pas des ballons , j'ai même une vidéo que je devrai envoyer au cnes .j'ai pas d'explication mais se sont pas des ballon? »

Je laisse à mon tour un message - avec le pseudonyme - sur le site internet Mme - me répond : « salut moi j'ai observer le phénomène a paris 13 eme ,de l'est a l'ouest je veux dire a ce qui croient que se sont des lanternes qu'ils ont tort car les ballons se déplace d'une façon désorganisée et longtement par contre ce que j'ai vu se déplacent d'une façon organisé et rapide et dans un seul sens si c'était des ballons vont partir dans tous les sens et s'éloigner l'un de l'autre et monte en haut et pas horizontalement alors dite autre chose mais pas les lanternes »

Mme laisse finalement un message sur ma boite aux lettres électronique le 3 juillet en y joignant son témoignage : «oui j'ai essayé de faire une déclaration précise sur le site GEPAN mais j'arrive pas a envoyé la vidéo sur le site , c'est avec un grand plaisir que je vous rencontre ou répondre a votre questionnaire. J'ai essayer de faire un procès verbale a la police de paris 13 on a refuser de prendre mon témoignage.

Un rendez-vous est convenu pour le 27 juillet. Je découvre en me rendant sur place que Mme Gaci est absente. Par ailleurs, je constate qu'il n'y a pas quatre mais cinq étages à l'immeuble (A). Je décide de lui téléphoner et j'apprends qu'elle n'a pas reçu mon message lui confirmant mon passage (problème informatique ?). C'est d'autant plus curieux qu'elle m'avait indiquée qu'elle serait là toute la journée. Elle finit néanmoins par me communiquer le code d'accès du bâtiment. J'y découvre une cour intérieure au bout de laquelle se trouve effectivement un autre bâtiment de quatre étages (B). Mme habite au dernier étage. Je décide d'effectuer des relevés et de faire quelques photos. Je constate que Mme a peut-être fait une erreur dans sa déclaration. Elle écrit dans le questionnaire G.E.I.P.A.N. que le phénomène se déplaçait « de nord-est au nord-l'ouest », or de sa fenêtre elle doit plutôt avoir une vue du Nord-Est au Sud-Est (?). Se pourrait-il qu'il existe une fenêtre sur l'autre façade ?

Fenêtre de Mme



(A)



(B)

D'autres témoignages sur internet

Comme je l'ai précisé précédemment, j'ai trouvé sur internet des témoignages qui semblent corroborer l'observation de Mme . La première description fait penser à un phénomène assez similaire à celui qui s'était expliqué par des ballons-lanternes sur l'île d'Yeu.

L'hypothèse projecteur

J'ai transmis un extrait du témoignage de Mme (mais avec l'adresse et le nom cachés) à M avec qui j'ai déjà eu l'occasion d'échanger des propos sur les méprises ovni/sky. Il peut me donner un avis de spécialiste si c'est une méprise avec un projecteur à faisceaux. La Sté a équipé la tour Eiffel et s'est chargée plus récemment des phases de réglage « bleues » qui marque la présidence des affaires européennes par la France. Nous en discutons par téléphone le 4 juillet. Il m'avoue être un peu surpris par l'observation. Il me signale par ailleurs avoir vu récemment (la veille ?), au Trocadéro (Paris), dos à la Tour Eiffel et en direction de Neuilly un « trait de lumière » zébrant la nuit probablement dû à un faisceau (lampe Xénon, etc.). Il précise qu'il suffit parfois d'une seule source pour avoir l'impression d'une multitude de lumières. Il suffit de déplacer la source en allumant et éteignant. Il évoque aussi les ballons captifs (en hélium, à 15m de hauteur) utilisé notamment pour les tournages de films, mais aussi les réglages de nuit souvent nécessaires avant les spectacles. Il nomme cela l'effet flash. Il ajoute : « *Un projecteur multi-faisceau peut provoquer des effets irréguliers, imprévisibles et spectaculaires jusqu'à trois ou quatre kilomètres de son point d'émission (Le projecteur se déplaçant en aller-retour sur son axe de rotation peut donc provoquer des accidents lumineux "de déplacement" dans le ciel sans cohérence pour l'observateur non averti) A priori, dès qu'un arbre, une maison, une architecture se trouve entre l'observateur et la source, il devient alors impossible de deviner d'où peut provenir le point d'émission (D'où la stupéfaction de certains témoins accidentels non avertis). L'oeil et l'esprit ne sont pas assez entraînés pour pouvoir analyser certains types d'effets inhabituels dont la vitesse de déplacement, les angles d'apparition, les axes de vision sont "hors normes"... Dès que les choses sortent de la routine du quotidien, l'esprit est totalement déstabilisé et perd tout repère... ».*

Finalement, il me suggère de contacter la Sté qui est peut être à l'origine du phénomène. Je la contacte aussitôt. Malheureusement, les responsables étant en réunion, je ne peux que leur laisser mes coordonnées. Je reprends contact en fin d'après midi avec la secrétaire qui me précise qu'aucun test n'a lieu la nuit. Tout est réalisé en atelier. =>

Le 4 juillet, je décide de contacter la Préfecture de Police de Paris (afin de trouver le service qui autorise l'utilisation des projecteurs ou lasers sur le ciel, la nuit. Je finis par me retrouver à la section BELVT (...), section manifestations voie publique) qui n'a rien pour le 13 juin 2008. On me conseille de voir avec Mme du service de la protection de la population () puis avec la direction transport et protection du public mais à chaque fois personne ne semble trouver d'autorisation particulière donnée le 13 juin. Pour terminer on me suggère de contacter le service voie publique de la Mairie de Paris mais le résultat est identique.

J'ai lu, il y a quelques années, que l'on peut voir un impact sur les nuages, sans les rayons, lorsque l'on se trouve à un quart arrière de la source, et à moins de cinq kilomètres de cette dernière. Il faut que je cherche dans la banlieue proche de Paris.

Je décide de contacter la Préfecture de la Seine Saint Denis qui m'oriente d'abord vers la direction du développement durable puis vers M. le chef du bureau de la sécurité intérieure de la police administrative. Il semble connaître le G.E.I.P.A.N). Il prend mes coordonnées et promet de me rappeler. Il me communique aussi plusieurs numéros de téléphone qui pourront peut être m'aider : pour le Val de Marne , la Seine et Marne , les Hauts de Seine et le département 95 . Je décide d'attendre l'appel de M. avant d'aller plus loin.

Dans l'après midi, je me rends dans le 6^{ème} arrondissement, là où le témoin du Pub Galway a fait son observation. Je constate qu'en réalité, le pub est à moins d'une minute de la place St Michel. J'en profite pour faire quelques photos des lieux. Je fais le tour des cinémas dans le secteur d'Odéon mais les personnes interrogées m'indiquent qu'aucune avant-première ayant pu nécessiter l'emploi d'un projecteur n'a eu lieu le 13 juin.

Le 7 juillet, M. de la Préfecture de la Seine St Denis laisse un message sur mon répondeur. Il me propose plusieurs explications possibles à cette date :

a) des individus (sur le secteur d'Aulnay sous Bois ou Villepinte) ont tenté d'éblouir un hélicoptère de la sécurité publique. Ils ont été interpellés. => Peu probable d'après moi car ils auraient disposé de moyens considérables et pas faciles à déplacer pour échapper rapidement à la police. De plus, travaillant à la Maison d'Arrêt de Villepinte, je n'ai pas eu écho de détenus incarcérés à cette période pour cette raison. M. se trompe probablement de date.

b) une manifestation sur le circuit à Tremblay en France, mais d'après lui il est peu probable qu'un projecteur multifaisceaux ait pu y être utilisé.

c) La « fête du chapiteau bleu » à Tremblay en France. Après vérification, le spectacle (arts du cirque) n'a commencé que le 14.

Il me conseille par ailleurs de contacter le service du développement durable qui délivre les autorisations pour utiliser ce type de matériel. Malheureusement, il se trompe, ce service ne gère que les feux d'artifices.

Un spectacle intitulé « Nordeste brésilien » avait lieu le 13 juin et le 14, de 16h à l'aube à Bobigny. Après renseignement auprès des organisateurs aucun appareil utilisant des faisceaux n'y a été utilisé.

Le grand spectacle historique de Meaux (77) intitulé « les flèches du temps » avait sa première représentation le 13 juin à 22h30. J'ai consulté le metteur en scène (qui m'a signalé que les effets spéciaux n'étaient mis en marche qu'à la fin du spectacle entre 0h et 0h15. L'heure ne coïncide pas (trop tard) et d'après le responsable du spectacle, les lumières n'avaient pas assez d'ampleur pour être vues de Paris.

est à l'Est de Paris . Je laisse un message à
=> Réponse : « Monsieur, Votre courrier m'est bien parvenu le 17/07/2008. En réponse à celui-ci, je souhaite vous informer que nous utilisons des faisceaux lumineux dans le cadre de la mise en lumière de l'entrée du Parc Ainsi, 3 lasers partent d'un point fixe et tournent dans le ciel, rappelant l'usage des spots utilisés lors des projections de film en avant première. Ces derniers sont visibles sur de longues distances. Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. ». Suite à une demande de précision il ajoute : « ces lasers, de couleur blanche, sont utilisés depuis l'ouverture du Parc en mars 2002. » La distance (32 km) et la couleur ne semblent néanmoins pas pouvoir expliquer l'observation du 13 juin.

Je laisse des messages (le 10 et le 16/7) sur le site du « Stade de France » (département 93) afin de savoir si un appareil similaire aurait été testé cette nuit là. Je n'ai reçu aucune réponse à ce jour (je laisse aussi un message sur le site de la mairie de St Denis le 28/7). Je soupçonne d'ailleurs pendant un certain temps l'artiste , célèbre DJ utilisant le thème des soucoupes volantes & extraterrestres pour sa tournée, d'être à l'origine de cette méprise car il devait se produire le 5 juillet (date de sortie de son premier album solo) dans ce stade. Une répétition aurait pu avoir lieu à la mi-juin. Malheureusement, les commentaires laissés par un fan de sur internet ne semblent pas aller dans ce sens. Il écrit : « en ce qui concerne les lasers, seulement quatre dans les angles plus un ou deux autres pour les projections sur le cœur, laser qui n'illumineront jamais mis à part 10 secondes à la fin de la soirée que le haut du stade, probablement à cause des lois françaises je

suppose, mais les lasers à 20 mètres au-dessus de vous, c'est assez dommage je trouve, surtout quand il n'y en a que 4 et qu'ils atteignent avec peine le centre du stade». On est donc loin du phénomène observé le 13 juin 2008.

Le 16 juillet 2008, je poste des messages électroniques aux préfectures de Seine et Marne () , des Yvelines et de l'Essonne afin de savoir si une autorisation (même ponctuelle) aurait été donnée à une société pour utiliser (ou tester) un projecteur multifaisceaux (ou lasers) sur le ciel le 13 juin 2008 vers 23h.

Le 17 juillet je reçois un message de de la Préfecture du Val d'Oise qui me suggère de voir si ce ne sont pas les Nuits de Feu de Chantilly qui utilisent ce type d'appareil. Je laisse aussitôt un message sur leur site . Les 16èmes Nuits de Feu avaient eu lieu du 12 au 14 juin. Le parc ouvrait à 20h et la soirée se terminait à 0h15. La date et la plage horaire semblent correspondre. Réponse : « Dans le cadre des Nuits de Feu 2008, nous avons en effet eu recours à des lasers. Ces derniers s'intercallaient entre chaque feu d'artifice. A mon avis, il est possible que ces lasers soient visibles de Paris. La distance me semble néanmoins encore trop grande (entre 30 et 35 km).

Je poste un nouveau message électronique à la préfecture de Paris

Le 18 juillet, je laisse un message à l'hippodrome d'Auteuil à Boulogne Billancourt avec l'hypothèse d'un test de projecteur avant le festival Solidays prévu du 6 au 8/7/2008. Sans réponse à ce jour.

Je poste un autre message à la Mairie de Boulogne Billancourt L'administrateur du site internet me répond n'avoir aucun élément à ce sujet et rien ne lui a été signalé par la Police Municipale. En revanche, il me conseille de contacter l'héliport d'Issy les Moulineaux qui pourra peut-être me renseigner . Je dépose aussitôt un message sur le site . Sans réponse à ce jour.

Je fais de même auprès du service presse du Musée de l'Air et de l'Espace Aéroport du Bourget. - me suggère de me renseigner auprès de Sirpa Air (Service d'Information et de Relations Publiques de l'Armée de l'Air) mais je ne trouve pas leur adresse.

Le 25 juillet, envoi d'emails aux mairies de Courbevoie, Neuilly-sur-Seine et Réponse de reçue le 4 août 2008 : « Monsieur, Nous faisons suite à votre mail du 25 Juillet dernier et vous informons que la Ville de Neuilly-sur-Seine n'a délivrée aucune autorisation quant à l'utilisation de faisceaux, lasers ou signaux lumineux dans le ciel dans la nuit du 13 Juin dernier. Sentiments distingués. Direction de la Voirie ». Réponse identique deux jours plus tard de Courbevoie

Je renonce finalement à cette piste fin juillet, après avoir enfin rencontré Mme (et visionné son enregistrement).

Rencontre du témoin

Finalement, un second rendez vous est pris pour le 31 juillet mais cette fois-ci à la gare du Nord. Mme i y vient comme convenu - avec un membre de sa famille (- et me remet une copie sur CD de la vidéo prise le 13 juin. J'en profite pour lui poser quelques questions. J'ai confirmation que la fenêtre d'où a été faite l'observation se trouve bien sur la façade que j'ai observée. Les directions sont donc fausses. Elle me signale qu'elle a attendu 1 ou 2 minutes avant de décider de filmer la scène. Elle le tient par la suite approximativement 1m 30 dans sa main (d'où les mouvements un peu désordonnés), puis fait une pause, et reprend l'enregistrement jusqu'à la fin. La pause correspond probablement au moment où elle appelle sa sœur qui d'ailleurs n'a rien vu car orientée dans la mauvaise direction. Elle pense que l'observation a duré entre 10 et 12 minutes. L'enregistrement fait approximativement 7mn avec la pause. Depuis, elle n'a pas revu le phénomène. Elle précise que le phénomène se dirigeait dans un seul sens et n'a jamais fait demi-tour. Il semble qu'il faille renoncer à l'hypothèse projecteur. Les caractéristiques qui sont décrites et la durée de l'observation correspondent plutôt à celle des « ballons-farceurs ». Mme ne semble pas du tout croire à cette

explication.. Elle me montre le toit de la gare du Nord, me précise que le phénomène est apparu sur sa gauche pour venir au centre (c'est à dire devant sa fenêtre, Sud-Est ?). Elle aurait vu une vidéo ressemblant à son observation sur internet). Le film montrerait des images filmées en Russie pendant l'été.

La vidéo

Le film réalisé par Mme est de piètre qualité. L'image bouge et il semble qu'il y ait eu parfois des zooms qui n'apportent que peu d'informations. L'appareil est aussi parfois tourné vers le sol et une pause interrompt brièvement le suivi du phénomène. Malgré ces petits défauts, on voit indiscutablement un très grand nombre de lumières, clignotantes, semblant s'étendre sur le ciel. Elles semblent venir de la gauche et monter en « pente » (vers la droite). L'immeuble étant entouré d'autres bâtiments, Mme a dû voir apparaître les lumières au dessus des toits. Les ballons devaient donc avoir décollé beaucoup plus à gauche (Nord-Nord-Est ?). On entend à un certain moment le témoin dire : « *mon dieu ... ça fait peur ... des extraterrestres ?* ».



Nord-est (à gauche, le bord de l'immeuble de Mme



Est



Sud-est (des bâtiments ayant plus de quatre étages)

Retour à l'hypothèse des « ballons farceurs »

L'Angleterre a été très touchée par ce phénomène culturel en 2007. L'observation récente de l'île d'Yeu semble suggérer que la France est en passe de subir le même sort.

Les témoignages

Il paraît nécessaire de réexaminer les différents témoignages sur internet à partir des informations obtenues grâce à la vidéo de Mme

a) Am

Son témoignage s'explique très bien par des lanternes. Elle dit : « *On s'est dit que c'étaient des lanternes, peut être accrochées à des ballons* ». La grosse différence avec l'observation de Mme vient cette déclaration : « *On avait l'impression que ces lumières partaient du centre, Odéon ou ces coins là... Ca avait l'air vraiment au dessus de la ville* ».

J'ai demandé des précisions sur le forum d' et « » a répondu pour elle : « *Salut Oui, le l se trouvait à quai, comme sur ton plan. Le pauvre vieux ne doit pas être en mesure de naviguer de toute façon ;) Quand à l'endroit ou regardait A , elle m'a dit que c'était dans l'axe Odéon/Porte Maillot... Je ne peux pas en dire plus mais dès que je peux je lui demande si elle voyait un monument quelconque. Mais cette axe ne m'étonne pas, il est tout à fait plausible. Quand au Palais de Bercy, il n'est pas du tout dans leur champ de vision puisque il est de l'autre côté... En ce qui concerne la BNF, elle est rive gauche, en face du palais... En gros, elle regardait direction Neuilly, Courbevoie... Maintenant, est ce que c'était au dessus de Paris ou de l'une de ces communes extérieur, mystère ?* ». Elle voit des ballons au Nord-Est !?

b) « C »

Le témoin a observé un grand triangle. Effectivement, en regardant la vidéo de Mme on découvre ce qui peut faire penser à une forme triangulaire et même à un losange. Des ballons peuvent, au grès du vent, se répartir dans le ciel de façon très aléatoire. Si ces ballons sont lumineux, la nuit, l'esprit humain aura tendance à les relier pour créer des formes solides imaginaires. Le témoin précise que les lumières sortaient de nulle part (?). Se pourrait-il que les lumières se soient déclenchés à retardement ? Il existe deux méthodes pour retarder l'apparition de la lumière. La première est de placer un cône de papier noir autour des bougies. Ils se consume lorsque la flamme atteint le papier. L'autre est d'utiliser un fusible pour démarrer un « flare » bien plus lumineux. Malheureusement, on ignore où se trouvait le témoin. Seule sa vidéo de dix minutes aurait peut-être pu nous indiquer si la vision du témoin était gênée dans le sens du lâché, par un bâtiment.

c) Le témoin du G

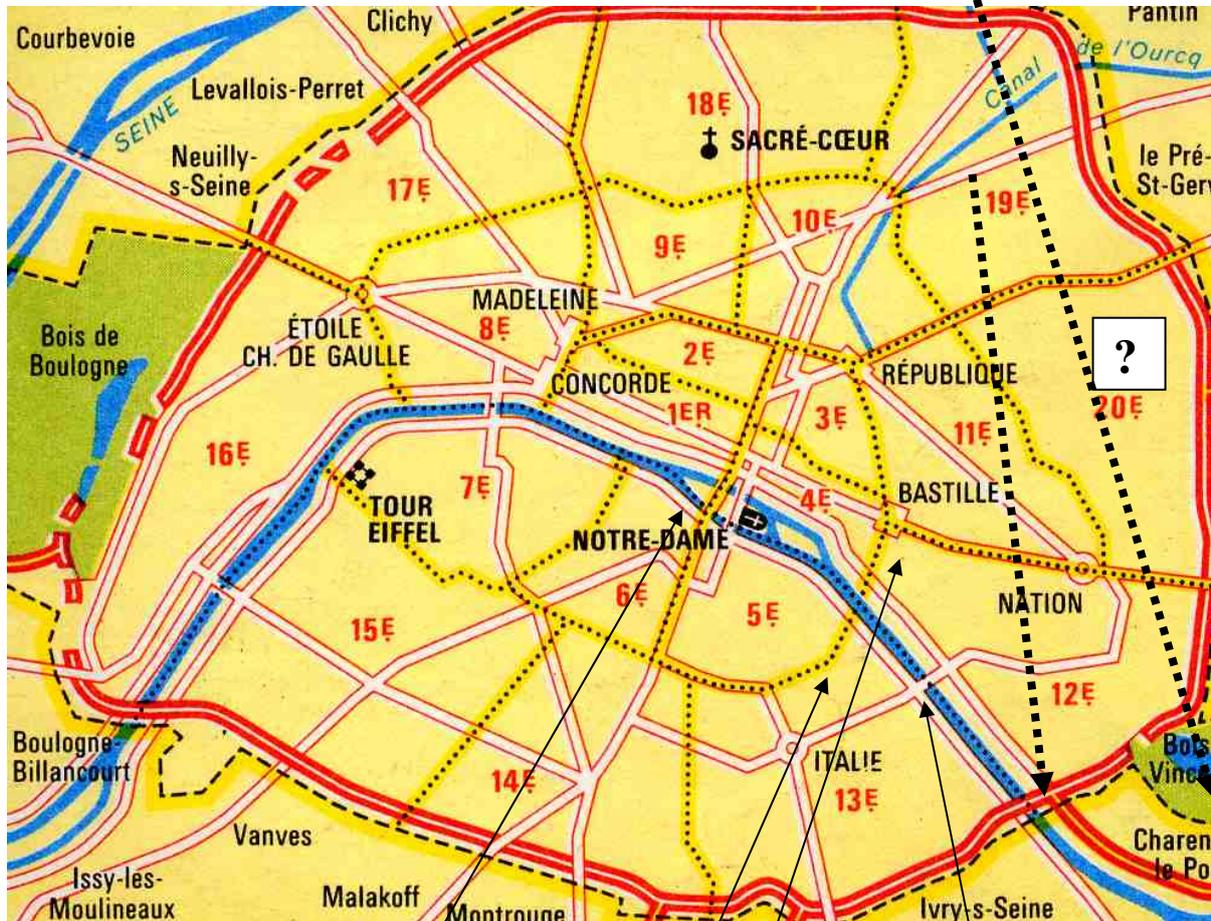
Sa description et la direction d'observation correspondent assez bien à la vidéo de Mme Gaci. Il n'observe que des lumières mais cela est probablement dû au fait qu'il se trouve dans la rue, donc beaucoup plus bas que Mme

d) Le témoignage du site S

Le témoin se trouve près de la gare de Lyon et observe avec sa femme vers le Sud-Est. Il est comme Mme au quatrième étage d'un immeuble. L'observation de trois lumières en V n'a bien sûr rien de surprenant pour des ballons. Cela est dû au hasard du positionnement des ballons et surtout au fait qu'ils sont probablement tous partis du même endroit. Le témoin déclare : « *Elles ont fait un vol stationnaire de plus d'une minute, puis l'une des deux, à l'arrière est partie très rapidement, sur plusieurs kilomètres et est revenue se positionner à sa place, puis elles ont repris leur vol. Je les ai perdus de vue car leur intensité lumineuse a baissé progressivement.* ». Ce vol stationnaire – observé aussi par Mme – pourrait être dû au fait que les ballons ont atteint leur altitude maximale et qu'ils sont soumis à un courant aérien qui les perturbe en fin de course. Le brûleur de l'un de ces ballons a peut-être commencé à faiblir (ou est ce dû à un vent contraire secouant la flamme ?) d'où une baisse de luminosité qui a pu faire croire qu'il s'éloignait (notez que le témoin ne dit pas que le ballon recule) puis la flamme a repris (d'où le « retour »). Il progresse de nouveau légèrement pour finalement s'éteindre et donc disparaître.

⇒ Mme regarde de Nord-Est (ou Nord-Nord Est) au Sud-Est, le témoin du G observe vers Nord ou Nord-Est mais ne voit que deux ballons et le témoin S vers le Sud Est. L'Est revient

toujours sauf pour A . Elle est la seule à regarder vers le Nord Ouest. Vu sa position (proche de l'Odéon), le témoin du G aurait dû voir passer beaucoup plus de ballons (?). A n'est pas plus en hauteur que le témoin du G . Le témoin du G donne une position identifiable. Il a le G dans le dos et regarde vers la préfecture de police. Seul le témoignage d'A pose problème. Il est probable que comme Mme à l'origine, A se trompe dans la direction d'observation du phénomène. Si ce n'est pas le cas, pourquoi ne mentionne-t-elle aucun ballon à l'opposé (à l'Est) ?



Témoin du G

Mme

Le témoin du site S

Le B

Début août, je décide d'envoyer des courriers à plusieurs commissariats (et préfectures) de Police afin de savoir si une patrouille aurait remarqué quelque chose cette nuit-là.

- ⇒ Commissariat de Police 14 rue Eugène et M L Cornet 93500 Pantin
- ⇒ Commissariat central 79 rue Clignancourt 75018 Paris
- ⇒ Préfecture de Police 3 rue Erik Satie 75019 Paris
- ⇒ Préfecture de Police 26 rue Louis Blanc 75010 Paris
- ⇒ Commissariat de Police 9 rue Fabert 75007 Paris
- ⇒ Commissariat de Police 51 rue Convention 93120 La Courneuve
- ⇒ Commissariat de Police 45 rue Carency 93000 Bobigny
- ⇒ Commissariat central 14 passage Charles Dallery 75011 Paris
- ⇒ Commissariat central 48 avenue Gambetta 75020 Paris
- ⇒ Commissariat de Police 22 rue Léopold Réchossière 93300 Aubervilliers

Le commissariat du 10^{ème} arrondissement téléphone quelques jours plus tard à mon domicile pour me signaler qu'un lâcher de 250 ballons avait eu lieu de la cour d'une école située au 5 de la rue de l'hôpital St-

Louis. Cela s'était malheureusement déroulé le samedi 14, entre 7h 30 et 9h30 du matin. Ceux du 18^{ème} et 20^{ème} prennent contact quelques jours plus tard mais sans plus d'informations. Pour les autres, aucune réponse (?).

La nuit des écoles

La nuit du 13 juin, 1 000 écoles (dont plus de 100 sur Paris) un peu partout en France servent de dortoir pour des parents qui désirent manifester contre les réformes prévues dans l'enseignement ! Y-a-t-il eu un lâcher de l'une de ces écoles ? J'ai laissé un message sur le site des organisateurs qui m'ont répondu : « *Désolé, mais je ne sais pas du tout si des ballons ont été lancés dans la nuit du 13 juin... j'avoue que la question surprend un peu et cela risque d'être difficile de savoir si il y a eu des lâchers de ballons dans les écoles cette nuit là sur Paris!* »



Les Ovni aiment le football ?

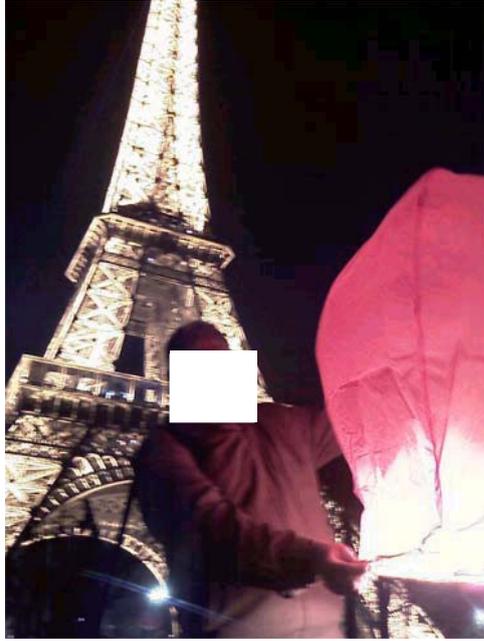
Mme signale avoir vu sur internet des images filmées en Russie qui lui faisaient penser à son observation. J'ai trouvé dans la revue un article signalant que des Ovni avaient été filmés au Nord-Ouest de Moscou durant le match de football Russie-Pays-Bas qui se déroulait le 21 juin 2008 à Bâle. Les lumières sont apparues à 23h40. Elles étaient – d'après l'article – aussi nombreuses que les joueurs (11). Le 13 juin, un autre match avait lieu cette fois-ci à Berne (Suisse): Pays-Bas France. Se pourrait-il que des supporters néerlandais qui se trouvaient en région parisienne ce soir-là soient à l'origine de ce lâcher de ballons ? Ils auraient ainsi voulu fêter la victoire de leur équipe (4-1) ? Ces mêmes supporters auraient-ils pu réitérer l'opération une semaine plus tard en Russie ? Les supporters néerlandais étaient 20 000 en Suisse, une marée orange ... comme les ballons-lanternes. L'heure semble coïncider mais la ville n'est jamais celle où a lieu le match, toujours la capitale de l'adversaire (?).
(autre source :

Le journal hollandais *NRC Handelsblad* a récemment déclaré que pendant l'année 2007, la compagnie de a vendu par l'intermédiaire du Web au moins 45.000 ballons-lanternes thaïs (avec des exportations dans de nombreux pays). Le site donne le chiffre de 100 000 ballons en Europe depuis le début de leur commercialisation.

La plus belle photo prise d'un lâcher de ballon est récompensée par le site . Le gagnant remporte dix « ». Au mois d'août, le site indique que le mois précédent (donc juillet ?) c'est un certain originaire de Russie qui a gagné. La photo a été prise près de la tour Eiffel. De plus, il y a maintenant un point commun entre les deux rencontres de football où jouaient les Pays-Bas puis la Russie ! M. aurait pu se trouver à Paris le 13 et faire un lâcher de ballons néerlandais pour fêter la victoire des Pays-Bas contre la France. La semaine suivante, il aurait pu être rentré en Russie et renouveler son lâcher pour cette fois-ci fêter la victoire de son équipe contre les Pays-Bas. Si cette photo a été sélectionnée fin juin pour paraître courant juillet, elle pourrait très bien avoir été prise le 13 juin 2008 à Paris.

Si on étudie un plan de Paris, on se rend compte que cette photo est loin de résoudre entièrement le problème. En effet, la tour Eiffel est située dans le 7^{ème} arrondissement de Paris. Pour que plusieurs lanternes soient visibles par tous les témoins qui se sont manifestés sur internet, il aurait fallu qu'elles se dirigent vers le Nord-Est puis qu'elles changent en effet de direction et continuent vers le Sud-Est (?). L'observation d'A pourrait à la rigueur correspondre mais dans un axe passant par la porte de la Muette et non la porte Maillot. Tout ceci semble impossible. De toute façon, M. E ne pouvait pas lancer une quarantaine de ballons à lui tout seul. A-t-il effectué deux lancements le même soir ? A-t-il effectué plusieurs lâchers, à des endroits différents, pendant son séjour à Paris ? Est-ce une coïncidence ? M. a-t-il vraiment un rapport avec le lancement du

: « *Bonjour, la photo est prise cette année quelque part en mars ou avril.* ». Si on clique sur la photo on lit maintenant : « *January's winner of 10* ». Janvier ??



Il existe une dernière possibilité. La victoire des Néerlandais lors de la coupe d'Europe 2008 a pu être fêtée par des supporters d'un autre pays qui ne tenaient pas spécialement à ce que leur équipe rencontre la France en finale. L'Allemagne semble très bien placée (son équipe ira d'ailleurs jusqu'à la finale mais perdra face à l'Italie) car on trouve sur internet des vidéos montrant des supporters allemands entrain d'utiliser des lanternes.

On y voit



On trouve sur le site de l'association des observations qui ont eu lieu le 13 juin 2008 et qui s'expliquent par des lanternes-ballons.

20080613	13.06.2008	Gronau	Deutschland	23.00 MESZ	NL	IFO	Modell-Heißluftballons
20080613	13.06.2008	Bad Berzabern	Deutschland	zw. 23.00 und 24.00 MESZ	NL	IFO	Modell-Heißluftballons
20080613	13.06.2008	Stahnsdorf	Deutschland	23.00 MESZ	NL	IFO	Modell-Heißluftballons

Au 19 août 2008, en Allemagne, 1 271 observations s'expliquaient par des ballons-lanternes !



„Ufos waren zehn Glücksballons“

Rund 20 Leser melden sich / Erlebnis auf der Autobahn

Von Uwe Goerlich

Coesfeld. Um es gleich vorzunehmen: Michael Bly hat Recht. „Es handelt sich um die moderne Variante der bereits am 5. Juni 1783 in den Gebrüder Montgolfier gestarteten Heißluftballons“, schreibt er zum AZ-Beitrag über Ufos in Coesfeld. „sichtbar das auch das Gros der etwa zwei Dutzend Leser, die sich auf unsere Berichte stützten. Die Bestätigung liefert die Vorsitzende der KITA Coesfeld. „Die Ufos waren in Glücksballons, die wir im Abschied einer Mitarbeiterin gestartet haben“, so schildert Stangs. Alles klar. Die Flieger kamen also aus chinesischer Produktion, waren aus Papier und schwebten



So sehen sie aus, die Chinaballons. Wenn sie am Himmel schweben, lösen sie zuweilen UFO-Vorstellungen aus.

BOCHUM

Es waren wohl doch keine „Ufos“

„Phänomene Erscheinungen“ am nächtlichen Himmel riefen nur über Bochum erstaunen viele Menschen. Experten meinen: Höchstwahrscheinlich waren es „Asiatische Himmelstiere“

Von Uwe Goerlich

Waren es tatsächlich die von Michael Bly beschriebenen Glücksballons, die am 19. August in der Gegend um Bochum beobachtet wurden? Oder doch wieder „Ufos“? Die Polizei in Bochum hat sich mit dem Thema beschäftigt. Die Polizei in Bochum hat sich mit dem Thema beschäftigt. Die Polizei in Bochum hat sich mit dem Thema beschäftigt.

Die meisten von uns sind wohl eher skeptisch. Doch wenn man sich die Berichte anschaut, die in den letzten Jahren in Bochum veröffentlicht wurden, ist es nicht verwunderlich, dass die Polizei in Bochum sich mit dem Thema beschäftigt hat. Die Polizei in Bochum hat sich mit dem Thema beschäftigt.

Wyllertessen

2008 wurde ein „Ufo“ in der Gegend um Bochum beobachtet. Die Polizei in Bochum hat sich mit dem Thema beschäftigt.

Adresse de

Conclusion

Le phénomène observé le 13 juin 2008 est très certainement un lâcher de ballons-lanternes. Il semble néanmoins difficile d'en trouver les responsables. La police qui effectue des patrouilles la nuit ne semble avoir rien remarqué (ou n'a pas pris la peine de me le signaler). Les raisons de ce lâcher peuvent être diverses (mariage, anniversaire, soirée étudiante, etc.) mais je pense plus volontiers à des supporters d'une équipe de football. Peut être des supporters de l'équipe des Pays Bas ou en dernier ressort des déçus de l'équipe de France qui auraient - malgré la défaite - effectué ce lâcher. On peut lire sur le site

» Au final, le championnat d'Europe de football 2008 a renforcé l'utilisation des ballons-lanternes. On les trouve même dans les boutiques cadeaux. Ce phénomène de société semble toucher toute la planète

Rédaction et enquête M. GILLOT

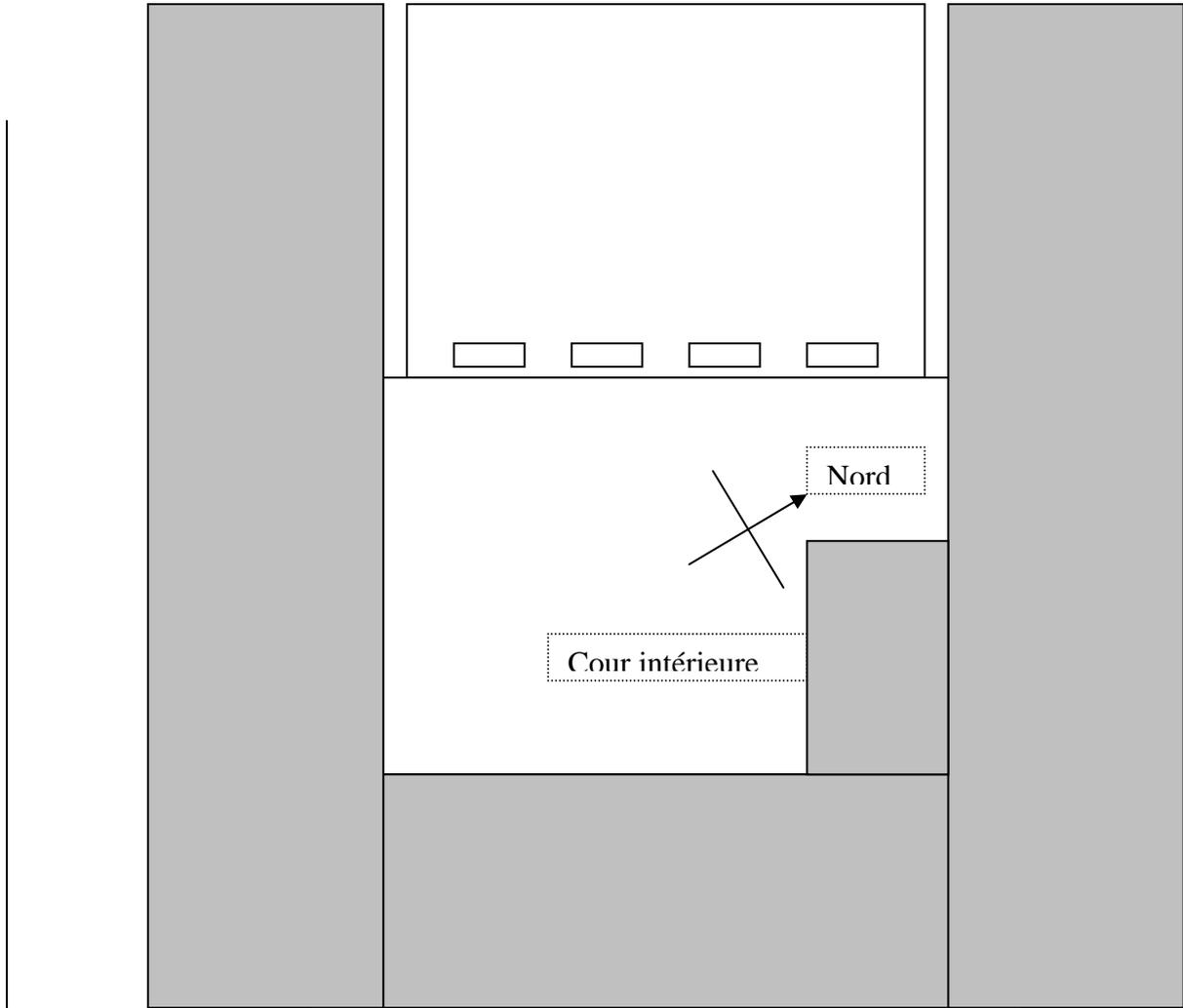
le 26 août 2008

Caractéristiques de l'appareil de Mme

Le Canon Ixus 70 dispose d'un viseur optique, mais il n'est guère précis (il cadre plus petit que l'image réelle). L'Ixus 70 délivre une qualité d'image globalement satisfaisante pour un 7 mégapixels. La précision est bonne et équivalente aux autres heptamégapixels comme l'Olympus SP-550UZ, le Panasonic FX12 ou le Fujifilm S5700. Le rendu est toutefois un peu plus doux que pour les autres appareils. En éclairage tungstène, la balance des blancs automatique se fait piéger et le rendu tire sur le rouge. En lumière du jour, le Canon est beaucoup plus fidèle en colorimétrie. Comme souvent avec les capteurs à 7 millions de pixels, on note la présence de franges pourpres dans les zones très contrastées. Le bruit numérique est également assez prononcé à 400 ISO. De plus, l'absence de stabilisateur optique oblige souvent (en soirée notamment) à augmenter la sensibilité. Le mode macro à 2 cm est excellent et le mode vidéo en 640 x 480 pixels (30i/s) n'appelle aucune remarque. (extrait du site <http://www.lesnumeriques.com/article-322-1903-1.html>)

Capteur	CCD 7 mégapixels (1/2.5")
Zoom	3x (35 - 105 mm, F2.8 - F4.9)
Stabilisation optique	Non
Mémoire interne/externe	non / SD 32 Mo
Sensibilité	80 - 1600 ISO
Mode vidéo	640 x 480 pixels / 30 fps
Alimentation	Batterie lithium-Ion
Dimensions/Poids	92 x 57 x 20 mm / 175 g





Boulevard de l'hôpital

